

Dans vingt ans : Insuffisance de main-d'oeuvre **A Shortage in Manpower**

Louis-Edmond Hamelin

Volume 8, Number 3, June 1953

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022946ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamelin, L.-E. (1953). Dans vingt ans : Insuffisance de main-d'oeuvre. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 8(3), 297-301.

<https://doi.org/10.7202/1022946ar>

Article abstract

The history of the population of Canada has known tragic times because of too few immigrants, both French and British, coming into the country during the 17th and 18th centuries and an excessive emigration during the century prior to 1930.

There is a growing deficiency in the number of young Canadians from 5 to 25 years of age. The relatively small number of our youths constitutes a serious anomaly in the pyramid of ages in Canada in 1951. Relatively, Canadians from 5 to 25 years of age are less numerous than those from 25 to 70 or from 0 to 4 years of age. The global number of those making up this deficient class or concavity in the pyramidal structure is estimated at 700,000 for youths from 10 to 25 years of age.

During the economic depression, the birth rate decreased considerably; from 1921 to 1937, it decreased by a third, that is 10 per 1000. The deficient class of population could therefore be explained by a serious decrease in the birth rate during the economic depression, by the decrease in the number of people of an age to be parents from 25 to 40 years old in 1931 compared to 1951.

If Canada does not succeed in making up for the lack of persons in this category of its population, it will be faced with a serious shortage of manpower. It is approaching a situation where a relatively small group of workers will have to earn the livelihood of an ever-increasing class of retired workers of 70 years and over. In order to lighten the burden of this restricted class of workers, as well as to ensure a constant demographic and economic development, the author advocates immigration as a remedy.

It is not a question of uncontrolled immigration but a rational movement which would adjust itself to the needs of the country. These immigrants would have the age of those of which Canada is short and could immigrate to this country at the rate of 70,000 per year for the next ten years.

DANS VINGT ANS :

Insuffisance de main-d'oeuvre

Louis-Edmond Hamelin

Le Canada ne pourra pleinement développer ses ressources, ni assurer un haut niveau de prospérité à sa population, que s'il possède une main-d'oeuvre suffisante en qualité et en quantité. Nous ferons cependant face à une pénurie de main-d'oeuvre dès 1961, si nous ne comblons pas maintenant les vides créés dans certaines catégories de notre population par la chute du taux de natalité. L'auteur fait une brillante analyse des effectifs de notre population et il note certaines carences dans le nombre de Canadiens âgés de 5 à 25 ans. Il suggère enfin comme remède une immigration véritablement adaptée à nos besoins.

L'histoire de la population canadienne a connu des heures tragiques. La première épreuve fut le nombre trop restreint d'immigrants tant français que britanniques qui arrivèrent ici au cours du 17^e et du 18^e siècles.

Par surcroît, un aussi faible capital démographique dut encore subir une hémorragie massive au cours du siècle qui précéda 1930.

Ces deux maux, faiblesse de l'immigration et forte émigration, affectaient la population dans son ensemble. Tout le corps démographique canadien en souffrait de façon homogène, c'est-à-dire qu'il était atteint dans toutes ses classes d'âge. Il n'en va pas de même du mal que porte actuellement en germe la population canadienne. Celui-là est le propre de quelques classes, mais on peut prévoir de sérieuses répercussions à partir de 1960 s'il n'est pas guéri.

Carence de jeunes entre 5 et 25 ans

Il s'agit d'une carence relative dans l'effectif de notre jeunesse, le nombre de Canadiens de 5 à 25 ans est faible par rapport à la population totale. Celle-ci a augmenté de près de 4 millions depuis 1931 alors

HAMELIN, LOUIS-EDMOND, b.a., maître en sciences sociales (Econometrie), Université Laval, docteur d'Université en géographie (Grenoble), professeur à l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval.

que le nombre global de citoyens de 15 à 20 ans est resté à peu près stationnaire. La jeunesse de 10 à 25 ans ne s'est pas développée au même rythme que la population totale. Si elle l'avait fait, elle serait alors plus forte d'un demi-million.

Pyramide des âges

Le nombre relativement faible de nos jeunes commande une grave anomalie à l'intérieur de la pyramide des âges du Canada, en 1951. Notre diagramme (cf. page 301) illustre ce phénomène. Sur l'échelle horizontale est porté le nombre de Canadiens groupés par classes (1,722,109 citoyens de 0 à 4 ans, 1,397,825 de 5 à 9 ans...). Sur l'échelle verticale, sont les classes, 0 à 4 ans, 5 à 9 ans... nous avons une figure semblable à une moitié de pyramide. La pyramide présente une allure assez régulière de 70 à 25 ans mais affiche une concavité anormale de 25 à 5. Ce creux indique justement la pauvreté numérique des classes qu'il représente en regard des effectifs des autres classes.

Relativement, les Canadiens de 5 à 25 ans sont moins nombreux que ceux de 25 à 70 ou de 0 à 4. On applique le terme de « classes creuses » à ces groupes qui correspondent à une concavité dans l'arête pyramidale. Par méthode graphique il est possible d'évaluer les citoyens qui manquent. Nous estimons leur nombre global à près d'un million et à 700,000 pour les jeunes de 10 à 25 ans. Il s'agit donc d'un phénomène de forte ampleur dont il faut maintenant déceler les causes.

Sur la voie des explications

Le fait de préciser la date de naissance de ces classes creuses nous met sur la voie des explications. Les gens qui avaient de 5 à 9 ans en 1951, sont nés de 1946 à 1941; ceux de 10 à 14 ans, de 1941 à 1936; ceux de 15 à 19 ans, de 1936 à 1931; enfin ceux de 20 à 24 ans, de 1931 à 1926. Donc les classes les plus creuses — celles de 10 à 19 ans — sont composées de gens nés en 1941-31. Nous sommes alors tenté de mettre le phénomène des classes creuses en relation avec la crise économique.

Baisse de la natalité

Durant cette période, en effet, le taux de natalité a baissé très fortement. De 1921 à 1937, il a diminué du tiers, soit de 10 pour mille. Les classes creuses s'expliqueraient donc par une baisse sérieuse de la

natalité. Mais la crise économique n'a pas été la seule cause présidant à la baisse du nombre d'enfants entre 1930 et 1940. Le Canada a participé à l'évolution démographique de l'Occident vers une réduction des naissances: avant les années '20, le taux de natalité canadienne se tenait autour de 30 pour mille; on le voit tomber à 24.1 pour mille de 1926 à 1930 et ceci avant la crise; après la dépression économique, soit, de '41 à '45, le taux moyen ne dépasse pas 23.5 pour mille. Même, depuis 1945, alors que les naissances sont encouragées par les allocations familiales, par une activité économique prospère et par l'immigration actuelle, le taux n'excède plus 28 pour mille.

Autre raison d'une natalité faiblissante: en 1931, il y avait moins de personnes en âge d'être parents de 25 à 40 ans par rapport à la population totale, qu'il y en avait en 1951. (21% en 1931; 22.6% en 1951). Cette faiblesse relative du nombre de gens en état de procréer est peut-être elle-même un reflet tardif du ralentissement de l'immigration à la fin du XIXe siècle. En somme, ce n'est pas la crise qui est seule responsable de cet état de choses mais la combinaison occasionnelle de plusieurs facteurs jouant dans le même sens.

Comblar les classes creuses

Quoi qu'il en soit, le Canada ne peut sans préjudices graves se désintéresser du nombre relativement faible de ses citoyens de 10 à 25 ans et qui vont diminuer d'une cinquantaine de mille d'ici à 10 ans, par la mortalité. En effet, il faut songer que dans quelques années ces gens constitueront la classe adulte du pays, à savoir le facteur de base de notre prospérité. Or, il n'est pas dans l'intérêt du Canada de voir diminuer sa classe ouvrière. Dans 10 ou 20 ans, il n'est pas douteux que les travailleurs seront moins nombreux si rien n'est fait pour remplir les vides actuels dans notre jeunesse. Et pourtant, une économie en expansion a besoin que son capital ouvrier soit en nombre soutenu. Le développement de la technique ne saurait compenser une réduction aussi massive des jeunes travailleurs. De plus, une classe creuse défavorise la natalité. Si le nombre des futurs parents n'est pas augmenté, il y aura moins de naissances dans une génération; la population canadienne tendra à vieillir, et en cela le Canada suivra les traces de l'Europe. Enfin, non seulement ces classes creuses auront de la peine à entretenir le rythme économique de la vie canadienne et à assurer une relève honorable dans la natalité, mais elles auront à supporter le poids de plus en plus lourd des taxes sociales.

Le nombre de personnes dépassant 70 ans augmente à un rythme rapide avec les progrès de la longévité. En 1951, le nombre des personnes dépassant 70 ans était supérieur de 300,000 à celui de 1931, et pourtant nous avons vu que les futurs payeurs de taxe (de 15 à 20 ans) ne seront pas plus nombreux qu'en 1931. Nous nous acheminons donc vers une situation où une équipe relativement restreinte de travailleurs aura à assurer la subsistance d'une masse de plus en plus considérable de pensionnaires. Pour soulager la future classe réduite des travailleurs comme pour assurer un développement démographique et économique soutenu, nous préconisons le remède de l'immigration.

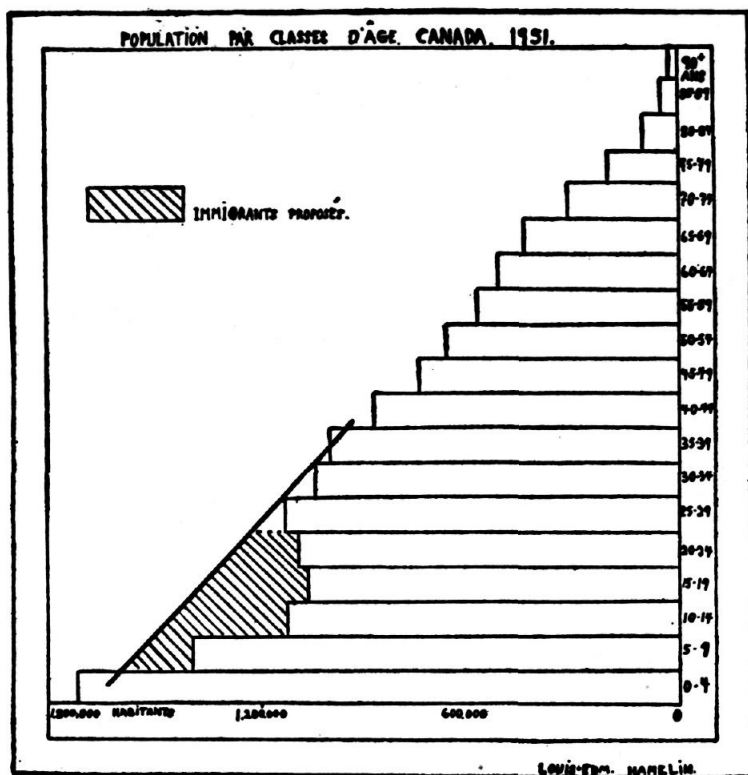
Remède par l'immigration

Nous n'ignorons pas les sentiments populaires qui s'opposent à la venue des étrangers (voir *Le Devoir*, le 24 décembre 1951). Nous savons également que sur les cinq millions d'immigrants qui nous sont arrivés depuis 1900, beaucoup sont passés aux Etats-Unis. Aussi, ne suggérons-nous pas une immigration incontrôlée mais un mouvement rationnel. Nous sommes pour une immigration qui s'ajusterait à nos besoins. D'ailleurs il est vain de permettre à des étrangers d'entrer quand c'est au détriment de leur bonheur et du nôtre. Nos devoirs internationaux ne nous en demandent pas tant. Notre suggestion consiste à réparer le mal des classes creuses en faisant appel à des immigrants qui auraient l'âge des gens dont nous manquons. Au prochain recensement, nos classes laborieuses de 20 à 35 ans seront à court de 700,000 personnes.

Il s'agirait donc d'ici là d'importer autant de jeunes qu'il en faut pour combler le vide. Ce qui fait une immigration très modérée de 70,000 par année. Nous serons donc loin de 400,000 de 1913 ou du nombre actuel qui approche les 200,000. Comme ces contingents d'immigrants ont déjà leur place dans la population canadienne, ils ne seront pas un facteur de perturbation. Encore une fois, il ne s'agit pas de faire venir des gens à tout hasard, mais des immigrants qui répondraient aux besoins précis que nous avons exposés.

Conclusion

En somme les mouvements migratoires sont une soupape qui permet la réalisation d'un état d'équilibre dans la population. C'est dans cet esprit que nous préconisons, pour les 10 prochaines années, la rentrée des 700,000 personnes dont la plupart devront avoir entre 20 et 30 ans. Cette politique d'immigration ne s'improvise pas: elle se justifie.



A SHORTAGE IN MANPOWER

The history of the population of Canada has known tragic times because of too few immigrants, both French and British, coming into the country during the 17th and 18th centuries and an excessive emigration during the century prior to 1930.

There is a growing deficiency in the number of young Canadians from 5 to 25 years of age. The relatively small number of our youths constitutes a serious anomaly in the pyramid of ages in Canada in 1951. Relatively, Canadians from 5 to 25 years of age are less numerous than those from 25 to 70 or from 0 to 4 years of age. The global number of those making up this deficient class or concavity in the pyramidal structure is estimated at 700,000 for youths from 10 to 25 years of age.

During the economic depression, the birth rate decreased considerably; from 1921 to 1937, it decreased by a third, that is 10 per 1000. The deficient class of population could therefore be explained by a serious decrease in the birth rate during the economic depression, by the decrease in the number of people of an age to be parents from 25 to 40 years old in 1931 compared to 1951.

If Canada does not succeed in making up for the lack of persons in this category of its population, it will be faced with a serious shortage of manpower. It is approaching a situation where a relatively small group of workers will have to earn the livelihood of an ever-increasing class of retired workers of 70 years and over. In order to lighten the burden or this restricted class of workers, as well as to ensure a constant demographic and economic development, the author advocates immigration as a remedy.

It is not a question of uncontrolled immigration but a rational movement which would adjust itself to the needs of the country. These immigrants would have the age of those of which Canada is short and could immigrate to this country at the rate of 70,000 per year for the next ten years.